

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2014

Séance du 17 novembre 2014

CG20141117_1
id. 1254

L'an deux mille quatorze le dix sept novembre , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DE 2014**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le projet de décision modificative n°2 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **0,00 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

A - DEPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte 003	Excédent prévisionnel d'investissement.....	900,00 €
<u>Comptes 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 2154	Matériel et outillage.....	9 000,00 €
Compte 2181	Installations générales, agencements, aménagements divers.....	15 000,00 €
Compte 2184	Mobilier.....	-9 000,00 €
	Sous-total des dépenses des comptes 21.....	15 000,00 €
<u>Comptes 23</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	
Compte 2312	Terrains, agencements et aménagements de terrains.....	-4 000,00 €
Compte 2313	Construction sur sol propre.....	-15 000,00 €
Compte 2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 000,00 €
	Sous-total des dépenses des comptes 23.....	-15 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	900,00 €

– SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

<u>Comptes 60</u>	Achats et variations des stocks.....	5 800,00 €
<u>Comptes 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Compte 6112	Prestations à caractère médico-social.....	2 500,00 €
<u>Comptes 62</u>	Autres services extérieurs.....	-3 400,00 €
	Sous-total des dépenses du groupe I.....	4 900,00 €

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

<u>Comptes 62</u>	Autres services extérieurs.....	-6 000,00 €
<u>Comptes 63</u>	<u>Divers</u>	
Compte 6336	Cotisation au fonds pour l'emploi Hospitalier (F.E.H.)	1 000,00 €
<u>Comptes 64</u>	Charges de personnel.....	-6 366,00 €
Sous-total des dépenses du groupe II.....		-11 366,00 €

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

<u>Comptes 61</u>	<u>Services extérieurs</u>	
Compte 6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers.....	5 566,00 €
Sous-total des dépenses du groupe III.....		5 566,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		-900,00 €
TOTAL DES DEPENSES.....		0,00 €

B - RECETTES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Comptes 10</u>	<u>Dotation, fonds divers et réserves</u>	
Compte 10222	Fonds de compensation T.V.A.....	900,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		900,00 €

– SECTION D'EXPLOITATION

GROUPE II : Autres produits relatifs à l'exploitation

Compte 70	<u>Produits</u>	
Compte 706	Accueils départements extérieurs.....	-900,00 €
Sous-total des recettes du groupe II.....		-900,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		-900,00 €
TOTAL DES RECETTES.....		0,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le projet de décision modificative n°2 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2014, tel qu'il vient de vous être présenté.

☐

☐

☐

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance du Centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 2 de 2014 du Centre départemental de l'enfance et de la famille qui s'équilibre à – 0,00 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET